



DOSSIER DE PRESSE

Sobriété hydrique :

un enjeu majeur pour les industries d'Occitanie,
une mobilisation renforcée des services de l'Etat

Pamiers, le 23 juillet 2025

Édito du préfet de région



Crédit photo: ©Préfecture Occitanie

L'eau est un enjeu crucial pour la région Occitanie qui fait face à un déficit hydrique structurel, accentué par les conséquences du dérèglement climatique. Dans ce contexte, tous les secteurs d'activité doivent contribuer à alléger la tension sur la ressource en eau. Un partage équitable des efforts est primordial.

L'industrie doit à la fois réduire ses prélèvements et s'adapter au changement climatique.

Ce défi est immense et il est urgent de le relever.

C'est pourquoi l'Etat se mobilise pour accompagner les efforts des entreprises industrielles, dans le cadre d'une feuille de route partagée entre la DREETS, la DREAL et les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse.

Cette initiative conjointe vise à soutenir et à accélérer les projets en faveur de la sobriété hydrique dans le domaine industriel, tout en favorisant l'innovation et la résilience de nos industries régionales.

Pierre-André Durand
Préfet de la région Occitanie,
préfet de la Haute-Garonne

Les agences de l'eau aux côtés des entreprises pour relever le défi de l'eau face au changement climatique



L'eau est le premier marqueur du changement climatique. Ses effets sur la ressource en eau et les milieux s'intensifient, obligeant à accélérer l'adaptation des territoires et des activités face à la baisse de la disponibilité des ressources en eau.

Toutes les études montrent que les bassins Adour-Garonne et Rhône Méditerranée vont être particulièrement marqués par les conséquences du changement climatique, et que le déficit en eau va se renforcer. L'année 2022 l'a montré : les conséquences pour les entreprises sont majeures, avec des pertes de production à la clé.

Il est donc urgent de relever le défi pour sécuriser l'accès à l'eau et préserver cette ressource. Les entreprises ont leur rôle à jouer pour ce faire et les agences les y accompagnent.

Les 12e programmes d'intervention 2025-2030 des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse marquent un tournant décisif pour répondre au Plan eau qui fixe un objectif de réduction des prélèvements de 10% d'ici 2030.

L'agence de l'eau Adour-Garonne prévoit un budget inédit de 2 milliards d'euros sur six ans dont 15% représentant 300 millions d'euros sont dédiés aux entreprises, il a pour ambition de sécuriser l'accès à l'eau en quantité et en qualité tout en préservant les écosystèmes aquatiques.

Sur le grand quart sud-est, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse prévoit un budget de 3,1 milliards d'euros sur 6 ans dont 289 M€ dédiés à la sobriété des usages.

Elodie Galko
Directrice générale de l'agence de l'eau Adour Garonne

Nicolas Mourlon
Directeur général de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'adaptation au changement climatique : les enjeux des économies d'eau en Occitanie

L'eau : un bien commun qui tend à se raréfier et qui nécessite un partage de la ressource

Longtemps pensée inépuisable, la ressource en eau montre depuis plusieurs années des signes de fragilité, dans un contexte de changement climatique. D'ici 2050, les scientifiques prévoient en France une diminution des débits des cours d'eau de 10 % à 40 %, une augmentation des événements extrêmes en fréquence et en intensité (sécheresses, inondations...) et des déficits pluviométriques conduisant à des étiages sévères et des modifications hydrologiques radicales. Le sud-ouest est identifié comme la zone dans laquelle les débits en été seront les plus touchés. Ils pourraient être divisés par deux d'ici à la fin du siècle, certains scénarios conduisant même à une diminution de 60 %.

Les objectifs des différentes démarches territoriales (Sage, PTGE, 12^{ème} programme des agences de l'eau...) visent à limiter la vulnérabilité des milieux et des différents usages de l'eau (dont les usages industriels) face aux effets du changement climatique en agissant sur la sobriété hydrique et les économies d'eau.

Sur 1,55 milliards de m³ d'eau prélevés en moyenne chaque année entre 2012 et 2022,



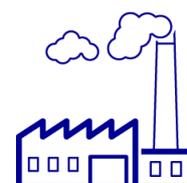
42 % étaient dédiés à
l'agriculture



37 % à l'eau potable



13 % à la production
d'énergie (hors
barrages)



9 % à l'industrie

Source : banque nationale des prélèvements quantitatifs en eau (hors eau turbinée dans les barrages et alimentation des canaux)

Un effort de réduction des consommations inscrit dans le Plan Eau

Afin de diminuer l'empreinte des activités humaines sur la ressource en eau et d'augmenter notre résilience en période de sécheresse, le gouvernement a initié un Plan Eau fixant un objectif de diminution de 10 % des quantités d'eau douce prélevées d'ici à 2030 avec une baisse de 3,2 milliards de m³. Cet effort de sobriété doit être collectif.

La raréfaction de la ressource expose les entreprises à des défis de continuité d'activité. La ressource en eau est ainsi indispensable à la production de nombreux sites industriels de la région, dont les processus industriels n'ont pas tous été optimisés.

Le Plan Eau, initié par le gouvernement, met en place des mesures de réduction des prélèvements et des consommations et identifie des mesures supplémentaires activables en période de crise, afin de limiter les potentiels impacts sur le milieu et la production. En particulier, un accompagnement a été proposé au niveau national par l'Etat à 50 sites industriels pour qu'ils engagent des plans de sobriété hydrique.

La DREETS, la DREAL et les agences de l'eau unissent leurs forces pour accompagner les entreprises industrielles

Une action régionale sécheresse engagée par la DREAL dès 2019

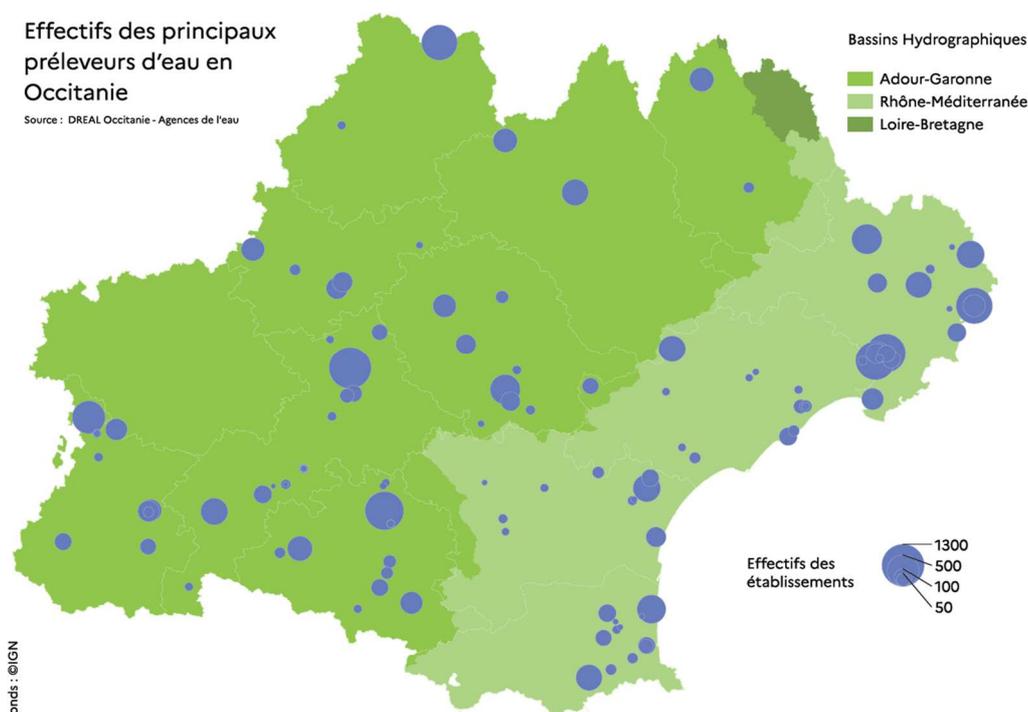
Dès 2019, une action régionale sécheresse a été engagée par la DREAL Occitanie auprès des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Des mesures de réduction d'eau, en situation de sécheresse, ont été prescrites sur de nombreux sites dans le cadre des contrôles effectués par les inspecteurs des installations classées. En 2023, au vu de la situation hydrologique critique, cette action a été renforcée et plus de 90 inspections ont été conduites.

Une action désormais étendue à 110 entreprises industrielles à forts enjeux

Dans la continuité de cette action et dans le cadre d'une déclinaison locale du Plan Eau, l'Etat a souhaité élargir cette démarche. En 2024, la DREETS, la DREAL et les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse ont mené conjointement un exercice d'identification des entreprises de la région à forts enjeux.

Cela a permis d'identifier 110 entreprises industrielles représentant plus de 15 000 emplois. Elles sont particulièrement présentes dans les départements de la Haute-Garonne, du Gard et des Hautes-Pyrénées. On constate également une grande sensibilité dans les Pyrénées-Orientales du fait de la tension hydrique particulièrement importante dans ce département.

Les principaux secteurs concernés sont la chimie, l'agroalimentaire et les industries liées au bois, papier et carton.



Trois axes d'action

- 1 Identifier les entreprises à fort enjeu hydrique, en tenant compte de leur impact sur la ressource et de leur vulnérabilité au risque de pénurie d'eau.
- 2 Accompagner les industriels dans la mise en œuvre de plans de sobriété hydrique, en valorisant les bonnes pratiques.

Cette démarche passe par des visites des entreprises industrielles ciblées pour les sensibiliser sur les évolutions réglementaires, les enjeux de déficit hydrique et les risques de dépendance hydrique tout au long de la chaîne de valeur. L'objectif est également d'identifier les projets permettant un gain sensible en matière de sobriété hydrique, de lister les investissements nécessaires, les besoins spécifiques et les points de blocages. Selon les cas, un accompagnement des industriels dans le montage de leur projet et dans la rédaction d'un plan de sobriété en eau ainsi qu'un plan d'adaptation au changement climatique sera mis en œuvre.

- 3 Soutenir les projets structurants, notamment en mobilisant les financements des agences de l'eau.

Les projets entrant dans le champ du 12^{ème} programme d'interventions des agences de l'eau donneront lieu à une mise en relation avec les interlocuteurs pertinents. Afin de garantir leur bonne réalisation, l'accompagnement sera poursuivi tout au long de la durée du projet, afin de comptabiliser les volumes économisés pour mesurer l'impact de cet accompagnement et construire des indicateurs régionaux.

A ce jour, les services de l'Etat ont :



identifié 110 entreprises à enjeux
représentant **15 000 emplois...**



rencontré 13 de ces 110
entreprises...



... dont 5 entreprises ayant au
moins un projet d'investissement
pour la sobriété hydrique

Les financements des agences de l'eau

Un engagement fort pour la sobriété hydrique de l'industrie

Sur la période 2019-2024, les aides accordées aux industriels et acteurs économiques en matière d'économie d'eau s'élèvent à plus de 11 millions d'euros en Occitanie* :



93 opérations aidées



11,2 M€ d'aides attribuées



3,1 millions de m³ économisés

* Données consolidées des agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône Méditerranée Corse, au périmètre de l'Occitanie

Des budgets renforcés sur la période 2025-2030

L'agence de l'eau Adour-Garonne prévoit un budget inédit de 2 milliards d'euros sur six ans dont 15% représentant 300 millions d'euros sont dédiés aux entreprises, il a pour ambition de sécuriser l'accès à l'eau en quantité et en qualité tout en préservant les écosystèmes aquatiques.

Sur le grand quart sud-est, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse prévoit un budget de 3,1 milliards d'euros sur 6 ans dont 289 M€ dédiés à la sobriété des usages.

Les projets mis en œuvre par les industriels

Depuis la sécheresse de 2022 et les annonces du Plan Eau, les acteurs économiques se mobilisent et cherchent à optimiser leurs usages de l'eau afin d'anticiper d'éventuelles restrictions compte tenu du changement climatique.

Ces efforts se traduisent par des investissements de plus en plus importants et les entreprises n'hésitent pas à innover pour trouver des solutions plus efficaces sur un plan technico-économique. (refroidissement nouvelle génération, réutilisation des eaux, aménagements internes...).

Les solutions mises en œuvre incluent : les économies d'eau, le développement de solutions de recyclage au niveau des processus industriels, l'installation de systèmes en circuit fermé pour limiter les prélèvements en eau, la réutilisation des eaux...

Les modalités d'intervention

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse soutient les acteurs économiques pour la réalisation des études et de travaux d'économies d'eau supérieures à 2 000 m³.

Pour les économies d'eau inférieures à 2 000 m³, elle finance des opérations groupées sélectionnées dans le cadre d'un appel à manifestations d'intérêt publié le 1^{er} juillet 2025 et ouvert jusqu'au 5 novembre 2025.

Les actions éligibles portent sur la réalisation de diagnostics, les travaux permettant la réduction des pertes en eau, la mise en œuvre de technologies économes en eau ou de traitement pour la réutilisation d'eaux usées, les dispositifs de récupération d'eaux pluviales, les projets de recherche et développement pour des dispositifs d'économie d'eau innovants.

TYPES D' ACTIONS	TAUX MAXIMUM
Dans un cadre individuel : études et travaux d'économie d'eau supérieure à 2 000 m ³ /an	40% *
Dans un cadre groupé (appels à projets) : travaux visant à réduire les émissions dispersées de micropolluants et/ou les consommations d'eau, à l'échelle d'une branche ou d'une filière professionnelle	Les modalités de calcul de l'aide (taux d'aide, dépenses éligibles, application de coûts plafonds, seuil financier d'éligibilité) sont précisées dans le règlement de l'appel à projets.
Recherche, développement, innovation pour des dispositifs d'économies d'eau	50% *

* Majoration en fonction de la taille de l'entreprise : +10 % pour les moyennes entreprises, +20% pour les petites entreprises.

Toutes les informations sur les aides et l'appel à manifestation d'intérêt « opérations groupées sectorielles » sont accessibles sur le site de l'agence www.eaurmc.fr dans la rubrique « aides ».

Agence de l'eau Adour-Garonne

Au 12^{ème} programme, pour répondre à cette demande croissante, l'agence poursuit et amplifie cet accompagnement financier auprès de l'industrie et des petites entreprises en attribuant des **subventions de 30 à 60% pour les travaux et de 60 à 80% pour les études** à condition d'intégrer la trajectoire prospective d'adaptation au changement climatique.

Toutes les informations sur les aides et les appels à manifestation d'intérêt sont accessibles sur le site de l'agence www.eau-grandsudouest.fr dans la rubrique « aides ».

Focus sur des premières réalisations industrielles en Occitanie

AUBERT & DUVAL à PAMIERS (09) : mise en circuit fermé des eaux de refroidissement et sécurisation des pollutions accidentelles

L'établissement **Aubert & Duval à Pamiers (09)** assure une activité de métallurgie de pointe, notamment pour les marchés de l'aéronautique et de l'énergie.

Le réseau d'eau industrielle du site est principalement utilisé pour le refroidissement des équipements (fours, presses, compresseurs d'air, etc.) et, dans une moindre mesure, pour les procédés de production de manière directe (trempes de pièces, tours d'usinages).

> Un premier investissement en 2018

Actuellement le réseau d'eau industrielle d'Aubert & Duval est un réseau bouclé, partiellement fermé grâce à plusieurs phases de travaux réalisées depuis 2010 et qui ont déjà permis de **réduire de 80% les prélèvements dans l'Ariège**. Toutefois, le refroidissement en circuit ouvert est encore autorisé lorsque la température des eaux de refroidissement du site est supérieure à 20°C. Les eaux de refroidissement sont alors renouvelées en priorité grâce à la réserve d'eau disponible dans le château d'eau du site. En cas de niveau bas à l'intérieur de celui-ci, un appoint d'eau depuis l'Ariège est réalisé, ce qui représente un **prélèvement d'environ 1 000 000 m³ / an**.

> Un nouvel investissement à venir

Afin de réduire les prélèvements d'eau dans l'Ariège, et par anticipation de l'impact du changement climatique, l'entreprise a décidé de s'engager dans un programme de travaux ambitieux qui consiste notamment à installer des refroidisseurs hybrides secs/adiabatiques complétés d'un groupe froid et à restructurer le réseau pour intégrer ces modifications.

Ces travaux permettront une forte amélioration du bouclage des eaux industrielles avec une réduction des prélèvements de 30%, soit 300 000 m³ d'eau économisés par an. Par ailleurs, ce programme d'investissement s'accompagne de travaux de sécurisation du site en cas de pollution accidentelle par la mise en place de confinements adaptés.

Ces travaux viennent renforcer les actions de transition écologique déjà mises en œuvre par Aubert & Duval, notamment un programme de décarbonation qui sera présenté à l'automne 2025.



CHIFFRES-CLES :

- **Coût des travaux : 11 millions d'euros dont 6 millions d'euros pour la partie économie d'eau**
- **Financement agence de l'eau Adour-Garonne : 3 millions d'euros dont 1,6 million d'euros pour la partie économie d'eau.**
- **300 000 m³ d'eau économisés par an**

« Ce projet de modernisation du réseau d'eau du site de Pamiers d'Aubert & Duval s'inscrit dans la volonté de l'entreprise de s'adapter au changement climatique, en limitant les prélèvements d'eau effectués dans l'Ariège. Ce projet pluriannuel onéreux pourra être réalisé grâce au soutien de l'Etat et de l'agence de l'eau Adour-Garonne, que nous remercions pour leur appui », Étienne Galan, Président d'Aubert & Duval

SEQENS à ARAMON (30) : un plan de sobriété hydrique pour réduire de 50% les prélèvements d'eau du site à l'horizon 2028.

Le site de **SEQENS ARAMON**, dans le Gard, est un site polyvalent et flexible de production de principes actifs et d'intermédiaires pour l'industrie pharmaceutique disposant notamment de capacités de production de grand volume de principes actifs hautement actifs (HPAPI). Sur le site d'Aramon, SEQENS développe et produit également des polymères et des lipides entrant dans la composition de médicaments et permettant d'en améliorer la biodisponibilité.

> L'utilisation de l'eau sur le site d'Aramon

- 50% pour refroidir les groupes froids nécessaires à la réalisation des opérations unitaires de synthèse pharmaceutique
- 30% pour absorber les calories des réacteurs lors des synthèses exothermiques
- 20 % principalement liés à la consommation directe des procédés (lavage de gaz, chaudière, pompes à vide).

> Des efforts continus de réduction de la consommation d'eau

- réalisation régulière de diagnostics « eau » par des sociétés spécialisées pour identifier les actions concrètes permettant de réduire durablement les consommations d'eau ;
- mesures hebdomadaires pour surveiller les consommations, afin de détecter et réparer d'éventuelles fuites.

> Un nouvel atelier conçu pour réduire le prélèvement d'eau provenant du milieu naturel

Des technologies de type **tours adiabatiques de refroidissement** ont été installées pour réduire les consommations en eau de refroidissement sur le nouvel atelier de production de principes actifs hautement actifs réalisé en 2021 dans le cadre du Programme France 2030. Ces tours permettent de refroidir l'eau réchauffée par les processus, afin de la réinjecter dans le système de refroidissement. **Ainsi, la nouvelle unité de fabrication est en boucle fermée et fait recirculer la même eau.** Ce système permet de réduire le prélèvement d'eau provenant du milieu naturel.

> Un plan de sobriété hydrique ambitieux

En complément, **dans le cadre du Plan Eau, Seqens a élaboré un plan de sobriété hydrique dont l'objectif est de réduire de 50% les prélèvements d'eau du site à l'horizon 2028.** Il s'agira notamment de mettre en place des compresseurs associés à des refroidisseurs adiabatiques pour assurer la condensation des groupes froids. **Ces investissements lourds permettront une économie de l'ordre de 500 000 m³/an** grâce à une **aide de 260 000 € de l'agence de l'eau RMC** au titre de son 12ème programme d'intervention.



CHIFFRES-CLES :

- **Financement Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse : 260 000 €.**
- **500 000 m³ d'eau économisés par an**

« L'adaptation au changement climatique est un axe important de notre stratégie RSE. En réduisant nos prélèvements d'eau, nous réduisons notre impact tout en sécurisant la pérennité de nos activités. », Julien Pignol, directeur du site SEQENS d'Aramon

Contacts presse

Préfecture de région

Delphine AMILHAU

Tél : 05 34 45 38 31 – 06 70 85 30 75

service-presse@occitanie.gouv.fr

DREETS Occitanie

Christine LEMOAL

Tél : 06 29 85 54 40

dreets-oc.communication@dreets.gouv.fr

DREAL Occitanie

Claire PORTET

Tél : 07 61 56 88 13

cabinet.dreal-occitanie@developpement-durable.gouv.fr

Agence de l'eau Adour Garonne

Catherine BELAVAL

Tél : 06 08 73 64 03

catherine.belaval@eau-adour-garonne.fr

Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse

Valérie SANTINI

Tél : 06 33 03 76 24

valerie.santini@eaurmc.fr



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DREETS Occitanie

1, place Emile Blouin
CS 90007
31952 Toulouse cedex 9

<https://occitanie.dreets.gouv.fr>

